

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2022

HUMANITÉS, LITTÉRATURE

et

PHILOSOPHIE

JOUR 2Durée de l'épreuve : **4 heures***L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.*

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 4 pages numérotées de 1/4 à 4/4 dans la version initiale et **6 pages numérotées de 1/6 à 6/6 dans la version agrandie.****Le candidat traite au choix le sujet 1 ou le sujet 2****Chacune des parties est traitée sur des copies séparées.****Répartition des points**

- ▶ **Première partie** 10 points
- ▶ **Deuxième partie** 10 points

SUJET 1

Le candidat traite les 2 parties sur des copies séparées.

Chateaubriand raconte comment, étant enfant, son père l'oblige à dormir dans une vieille tour sinistre.

Quelques martinets (1), qui durant l'été s'enfonçaient en criant dans les trous des murs, étaient mes seuls compagnons. La nuit, je n'apercevais qu'un petit morceau de ciel et quelques étoiles. Lorsque la lune brillait et qu'elle s'abaissait à l'occident, j'en étais averti par ses rayons, qui venaient à mon lit au travers des carreaux losangés de la fenêtre. Des chouettes, voletant d'une tour à l'autre, passant et repassant entre la lune et moi, dessinaient sur mes rideaux l'ombre mobile de leurs ailes. Relégué dans l'endroit le plus désert, à l'ouverture des galeries, je ne perdais pas un murmure des ténèbres. Quelquefois le vent semblait courir à pas légers ; quelquefois il laissait échapper des plaintes ; tout à coup ma porte était ébranlée avec violence, les souterrains poussaient des mugissements, puis ces bruits expiraient pour recommencer encore. À quatre heures du matin, la voix du maître du château, appelant le valet de chambre à l'entrée des voûtes séculaires (2), se faisait entendre

(1) "martinets" : petits oiseaux

(2) "séculaires" : vieilles de plusieurs siècles

comme la voix du dernier fantôme de la nuit. Cette voix remplaçait pour moi la douce harmonie au son de laquelle le père de Montaigne éveillait son fils.

15 L'entêtement du comte de Chateaubriand à faire coucher un enfant seul au haut d'une tour pouvait avoir quelque inconvénient ; mais il tourna à mon avantage. Cette manière violente de me traiter me laissa le courage d'un homme, sans m'ôter cette sensibilité d'imagination dont on voudrait aujourd'hui priver la jeunesse. Au lieu de chercher à me convaincre qu'il n'y avait point de revenants on me força de les braver. Lorsque mon père me disait, avec un sourire ironique : « Monsieur le chevalier aurait-il peur ? » il m'eût fait coucher avec un mort. Lorsque mon excellente mère me disait : « Mon enfant, tout n'arrive que par la permission de Dieu ; vous n'avez rien à craindre des mauvais esprits, tant que vous serez bon chrétien ; » j'étais mieux rassuré que par tous les arguments de la philosophie. Mon succès fut si complet que les vents de la nuit, dans ma tour déshabitée, ne servaient que de jouets à mes caprices et d'ailes à mes songes. Mon imagination allumée, se propageant sur tous les objets, ne trouvait nulle part assez de nourriture et aurait dévoré la terre et le ciel.

François-René de CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, livre troisième, chapitre IV (1809-1841).

Première partie : interprétation littéraire

Comment l'auteur s'approprie-t-il une expérience de l'enfance ?

Deuxième partie : essai philosophique

La sensibilité est-elle formée par les seules épreuves de la vie ?

SUJET 2

Le candidat traite les 2 parties sur des copies séparées.

L'État en guerre se permet toutes les injustices, toutes les violences, dont la moindre déshonorerait l'individu. Il a recours, à l'égard de l'ennemi, non seulement à la ruse permise, mais aussi au mensonge conscient et voulu, et cela dans une mesure qui dépasse tout ce qui s'était vu dans des guerres antérieures. L'État impose aux 5 citoyens le maximum d'obéissance et de sacrifices, mais les traite en mineurs, en leur cachant la vérité et en soumettant toutes les communications et toutes les expressions d'opinions à une censure qui rend les gens, déjà déprimés intellectuellement, incapables de résister à une situation défavorable ou à une sinistre nouvelle. Il se dégage de tous les traités et de toutes les conventions qui le liaient à d'autres États, 10 avoue sans crainte sa rapacité et sa soif de puissance que l'individu doit approuver et sanctionner par patriotisme.

Qu'on ne vienne pas nous dire que l'État ne peut pas renoncer à avoir recours à l'injustice, car s'il y renonçait, il se mettrait en état d'infériorité. Se conformer aux normes morales, renoncer à l'activité brutale et violente est pour l'individu aussi peu

15 avantageux que pour l'État, et celui-ci se montre rarement disposé à dédommager le
citoyen des sacrifices qu'il exige de lui. Il ne faut pas, en outre, s'étonner de constater
que le relâchement des rapports moraux entre les grands individus de l'humanité ait
eu ses répercussions sur la morale privée, car notre conscience, loin d'être le juge
implacable dont parlent les moralistes, est, par ses origines, de l'« angoisse sociale »,
20 et rien de plus. Là où le blâme de la part de la collectivité vient à manquer, la
compression des mauvais instincts cesse, et les hommes se livrent à des actes de
cruauté, de perfidie, de trahison et de brutalité, qu'on aurait crus impossibles, à en
juger uniquement par leur niveau de culture.

Freud *Considérations actuelles sur la guerre et la mort* (1915)

Première partie : Interprétation philosophique

Quels sont les effets de la violence de l'Etat sur les individus ?

Deuxième partie : Essai littéraire

Dans quelle mesure la littérature permet-elle de s'interroger sur le rapport de l'individu au pouvoir ?